

Tunis, le 18 avril 2022

**BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNISIE
B.V.M.T**

OBJET : Communication des indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 31 mars 2022

Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi n° 2005-69 du 18 octobre 2005 relatives au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons l'honneur de vous communiquer ci-dessous l'évolution des indicateurs d'activité de la société ELECTROSTAR pour le **premier trimestre 2022** :

Indicateurs	1 ^{er} Trimestre			Cumul du 01.01 au 31.12			2021*
	2022**	2021*	Var en %	2022**	2021*	Var en %	
Chiffre d'Affaires H. T	256 292	2 780 389	-91%	256 292	2 780 389	-91%	5 103 583
I. Total Chiffre d'affaires (en DT)	256 292	2 780 389	-91%	256 292	2 780 389	-91%	5 103 583
II. Investissements	0	9 492	-100%	0	9 492	-100%	14 311
Crédits à court terme (découvert, financement de stock, impayés)				54 088 156	36 750 290	47%	48 045 390
Escompte commercial & avances sur factures				188 029	3 385 639	-94%	404 799
Engagements par signature				1 921 612	2 763 869	-30%	2 627 139
Crédit moyen terme				57 610 408	62 193 198	-7%	59 514 000
III. Endettement total				113 808 564	105 092 996	8%	110 591 328

**Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2021 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers par L'Assemblée Générale Ordinaire de la société devant se tenir en 2022*

***Ces indicateurs ont été calculés sur la base des données comptables établies au 31/12/2021 et au 31/03/2022*

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

<p>Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Impayés + Découvert mobilisé + Escompte Commercial et Avances sur Factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédits Moyen Terme</p>

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

1. Sur le plan de l'exploitation :

La société ELECTROSTAR a réalisé durant le premier trimestre 2022 un chiffre d'affaires de **256.292 DT** contre un chiffre d'affaires de **2.780.389 DT** réalisé durant le premier trimestre 2021 enregistrant ainsi une baisse de **91%**.

Ceci dit, les raisons de cette baisse sont toujours les mêmes à savoir le retard enregistré dans l'octroi des lignes de crédit de gestion par les banques et notamment les lignes d'engagements par signature (accréditifs, crédits documentaires, obligations cautionnées etc.) et ce retard n'a pas été résorbé jusqu'à ce jour.

Par conséquent, l'absence de sources de financement outre la propagation de la pandémie du CORONAVIRUS, la baisse du pouvoir d'achat du consommateur, la hausse du tarif bancaire qui freine ELECTROSTAR dans sa quête de financements d'exploitation et l'adoption d'une politique de prudence visant à diminuer le risque clients et à sécuriser les ventes sont autant de facteurs qui expliquent cette baisse du chiffre d'affaires.

2. Sur le plan des engagements bancaires :

Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR au 31 mars 2022 se sont élevés à **113 808 564 DT** contre **105 092 996 DT** au 31 mars 2021 ; soit une aggravation de **8%** due essentiellement à une hausse des impayés financiers et commerciaux et à une aggravation des débits en compte et ce à cause de l'augmentation des agios débiteurs et des intérêts de retard.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :

- Crédits à court terme : **54.088.516 DT**, soit une aggravation de **47%** par rapport au 31 mars 2021 et cette hausse est liée particulièrement à la hausse des impayés financiers (+16,2 MD), des impayés commerciaux (+1,4 MD) et du découvert bancaire (+1,8 MD) et à la baisse du financement de stock (-1,8 MD).
- Engagements par signature : **1.921.612 DT**, soit une baisse de **30%** par rapport au 31 mars 2021 et cette baisse est liée principalement à la diminution du montant des obligations cautionnées (-0,16MD) et des financements en devises (-0,70 MD)
- Escompte commercial & Avances sur factures : **188.029 DT**, soit une baisse significative de **94%** par rapport au 31 mars 2021 expliquée surtout par la baisse du chiffre d'affaires.
- Crédits à moyen et long terme : **57.610.408 DT**, soit une baisse de **7%** (-4,5 MD) par rapport au 31 mars 2021 et cette baisse est expliquée essentiellement par l'affectation des échéances impayées sur les CMLT en impayés financiers à CT et c'est ce qui explique en partie l'aggravation de ces derniers.

3. Sur le plan des investissements :

La société n'a réalisé aucun investissement durant le premier trimestre 2022.

4. Perspectives 2022-2023 :

La société ELECTROSTAR, via sa gouvernance et en étroite collaboration avec ses équipes, tient à rassurer ses actionnaires quant aux perspectives d'évolution positive de son activité durant l'année 2022, même si le premier trimestre de l'année 2022 a vu l'activité de la société chuter d'une manière significative mais en dépit de cette contre-performance du reste attendue, le deuxième semestre 2022 verra la mise en application effective des termes du protocole d'accord (et de son avenant) signé avec un pool bancaire et dont l'objet principal est de restructurer les dettes d'ELECTROSTAR et surtout de lui octroyer des lignes de crédit de gestion pour qu'elle puisse relancer son activité dans les plus brefs délais.



Par conséquent, la gouvernance d'ELECTROSTAR et nonobstant le contexte actuel, table sur une reprise progressive des ventes surtout au début du deuxième semestre de l'année 2022 (début de la saison estivale) avec des ventes importantes attendues pour les climatiseurs, les congélateurs et les réfrigérateurs. Ainsi, une reprise partielle des parts de marché perdues est attendue à la fin de l'année 2022 et cette tendance devrait être confirmée en 2023.

Aussi, la gouvernance d'ELECTROSTAR table sur une amélioration du besoin en fonds de roulement prévisionnel pour pouvoir faire face à ses engagements envers ses parties prenantes et cette amélioration attendue est la conséquence directe de la croissance attendue du chiffre d'affaires 2022, de la prorogation des délais fournisseurs et du rétrécissement des délais clients. Ainsi, la gouvernance d'ELECTROSTAR réitère son attachement à voir son objectif de Gearing atteindre un ratio inférieur à 80% dans trois ans.

En revanche, la gouvernance d'ELECTROSTAR ne prévoit aucun investissement particulier durant l'année 2022 et ce afin d'anticiper toute crise financière éventuelle, en particulier par rapport au contexte sanitaire actuel et aux retards d'encaissement éventuels relatifs aux créances clients.

Veillez croire, Messieurs, en l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Le Responsable de la communication

Adel BEN YOUCHAA